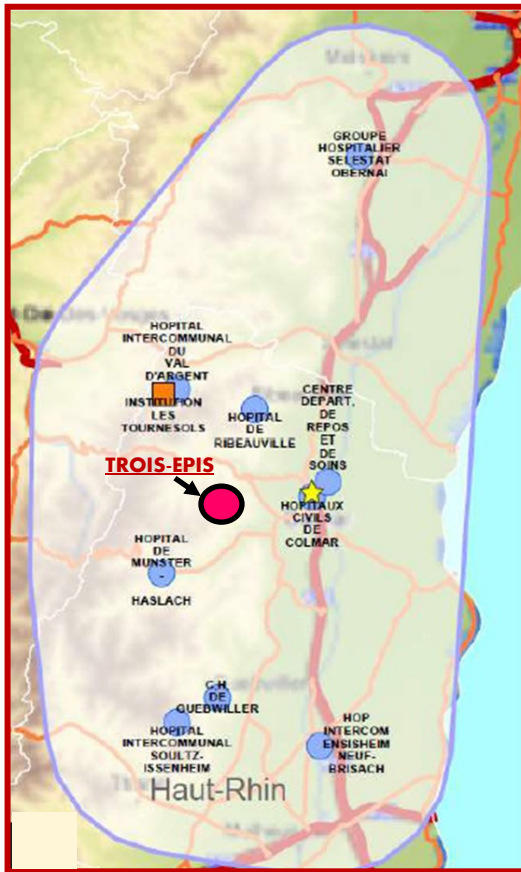


## NOTRE RAYON D'INTERVENTION



### L'Equipe Mobile peut intervenir :

- \* Au sein des services hospitaliers
- \* Dans les établissements médico-sociaux
- \* Au domicile du patient
- \* Auprès de la cellule de coordination territoriale Covid Long



## CONTACT

Etablissement SSR des TROIS EPIS  
Groupe MGEN,  
Square Marcel Rivière  
68410 TROIS-EPIS

Vous pouvez adresser votre demande d'intervention :

- ◆ Par téléphone : 03.89.73.54.76

Secrétariat téléphonique ouvert du mardi au vendredi de 13H à 16H.

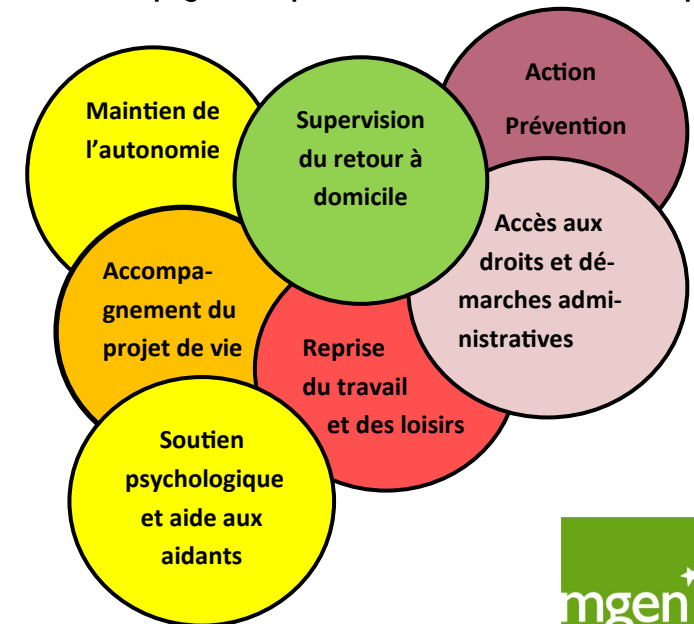
- ◆ Par mail : [em3r@mgen.fr](mailto:em3r@mgen.fr)



## EQUIPE MOBILE DE REEDUCATION, READAPTATION ET REINSERTION DU CENTRE ALSACE

## EM3R

Une nouvelle équipe au sein du GHT11 pour accompagner les patients en situation de handicap.



### LES MISSIONS DE L'EM3R

- \* Réaliser une expertise clinique et technique ( avis MPR, bilan ergothérapeutique, accompagnement social)
- \* Aider à structurer le parcours de soins personnalisé en collaboration avec le médecin référent et les équipes de soins.
- \* Contribuer à la mise en place du projet de réadaptation et réinsertion.
- \* Conseiller et former l'équipe, le patient et son entourage.

### LES MODALITES D'INTERVENTION

- \* Visite à domicile
- \* Conseil téléphonique
- \* Facilitation des démarches administratives
- \* Consultations et téléconsultations.



#### Une équipe pluridisciplinaire :

- \* Médecin coordonnateur et Médecin MPR
- \* Secrétaire médicale
- \* Ergothérapeute
- \* Neuropsychologue
- \* Psychologue
- \* Assistante sociale
- \* Infirmière en Pratique Avancée

### QUI PEUT EFFECTUER CETTE DEMARCHE

Le signalement d'un patient atteint de handicap qui pourrait bénéficier d'un avis de l'EM3R peut être effectué par :

- \* Le patient lui-même
- \* Les proches
- \* Les soignants libéraux
- \* Le médecin traitant
- \* Les services d'hospitalisation
- \* Les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.
- \* Les associations

### QUELS SONT LES PATIENTS CONCERNES ?

Personne adulte, domiciliée sur le territoire du GHT11, présentant un handicap relevant de la MPR, avec toute pathologie neurologique, orthopédique ou chronique.